

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 8 janvier 2018, au 162 chemin des Prés, sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Rose, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et faisant quorum :

M. Pierre Barrette #1	Mme Thérèse Lemay #5
M. Michel Bilodeau #6	Mme Diane Laverdière #2
M Mario Deschâtelets #4	M. Réal Nolet #3

Mme Céline Dupras, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance à 19h30

**2018-01-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**Adoptée**

**2018-01-02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 ET 13 DÉCEMBRE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux des séances du 4 et du 13 décembre, tel que déposé.

**Adoptée**

**2018-01-03 DÉROGATION MINEURE 7 RUE DE LA DESCENTE**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par monsieur le conseiller, Mario Deschâtelets et unanimement résolu, sous la recommandation du comité consultatif en urbanisme de régulariser l'implantation de la maison modulaire dont la marge de recul avant est de 11.29 mètres. De régulariser les marges avant de la remise à la condition que le revêtement extérieur soit fait en utilisant un matériel de finition autorisé, et ce, avant le 15 juillet 2018 ou procéder à la démolition du bâtiment.

**Adoptée**

**2018-01-04 ADOPTION DES CONDITIONS SALARIALES 2018**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu d'adopter la proposition salariale pour l'année 2018, pour les employés de la municipalité à l'exception de la direction générale, tel que déposé.

**Adoptée**

**2018-01-05 RÉMUNÉRATION DU CONSEIL ANNÉE 2018**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, appuyé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau et unanimement résolu de renoncer à l'augmentation annuelle selon l'IPC de 1.4%, tel que prévu par le règlement #217-2015.

**Adoptée**

**2018-01-06**    **MISE À JOUR DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA**  
**DIRECTION GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Barrette, appuyé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu de mettre à jour le contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière afin d'y modifier les données sur la rémunération et d'y inscrire l'inclusion, des heures supplémentaires, depuis le 30 septembre 2013, engendrées par les séances du conseil, les réunions de travail, les travaux liés au poste ou les séances d'information publique, comme étant partie intégrante du salaire annuel. Monsieur le maire Daniel Rose, et monsieur Pierre Barrette procèderont à la signature.

**Adoptée**

**2018-01-07**    **PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR FAVORISER LA**  
**CONCERTATION ET LA FORMATION DES AGENT(E)S DE**  
**DÉVELOPPEMENTS LOCAUX , 2018**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu de déposer une demande de soutien financier au programme d'aide financière pour favoriser la concertation et la formation des agent(e)s de développements locaux et d'autoriser madame la directrice générale, Céline Dupras à signer tous les documents nécessaires.

**Adoptée**

**2018-01-08**    **CIRCUIT PATRIMOINE RELIGIEUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu de retirer notre engagement du projet de Circuit patrimoine religieux de Tourisme Harricana.

**Adoptée**

**2018-01-09**    **SOUMISSIONS VÉRIFICATION LIVRES CORPORATION DE**  
**DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE ST-MARC-**  
**DE-FIGUERY**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyée par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu d'octroyer le contrat de la vérification des données comptables de la Corporation de développement socio-économique de St-Marc-de-Figuery pour les années 2015, 2016 et 2017 à madame Doris Bélanger, comptable, pour un montant de 680\$ étant la plus basse soumissionnaire. Que cette vérification soit effectuée en présence de l'agente de développement et responsable de la tenue de livres, Jocelyne Bilodeau, afin de permettre une disponibilité des pièces justificatives et répondre aux questions du processus de vérification.

**Adopté**

**2018-01-10**    **COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET**  
**CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINTE**  
**ADMINISTRATIVE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu de mandater le comité des ressources humaines d'élaborer une description de tâches pour un poste d'adjointe administrative et responsable du développement du site web municipal.

**Adoptée**

**2018-01-11 PROJET D'ANALYSE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DE SURFACE DE L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT ABITIBI-JAMÉSIE**

Il est proposé par monsieur Réal Nolet, appuyé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau et unanimement résolu de participer financièrement pour un montant de 1 000\$ au projet d'analyse de la qualité d'eau de surface, en prenant en considération que notre territoire est visé par une problématique de qualité de l'eau de surface. Ces données permettront une meilleure connaissance du problème et de trouver des solutions pour améliorer la situation

**Adoptée**

**2018-01-12 ACQUISITION DE RAQUETTES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Barrette, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu de demander une subvention auprès de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue, pour l'acquisition de raquettes afin de permettre le prêt de ces équipements de loisirs aux familles intéressées à cette activité hivernale.

**Adoptée**

**2018-01-13 ŒUVRES D'ARTISTES LOCAUX**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu de demander à des artistes locaux leur participation pour la création et l'affichage de leurs œuvres au bureau municipal. En plus, de promouvoir leur art, cela permettra d'égayer les murs blancs de notre bureau municipal avec des œuvres représentant bien notre milieu de vie.

**Adoptée**

**2018-01-14 SOUTIEN FINANCIER AU GROUPE DE REMISE EN FORME**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et majoritairement résolu de soutenir financièrement le groupe de citoyenne pour leur séance d'hiver pour un montant de 105\$ représentant la location du sous-sol de l'Église.

Vote : 5 pour, 1 abstention

**Adoptée**

**2018-01-15 FORMATION MEMBRE DU CONSEIL**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu que les formations suivies par les membres du conseil soient remboursées par la municipalité. La formation "Le comportement éthique" étant obligatoire, selon la loi pour les nouveaux membres du conseil.

**Adoptée**

## **2018-01-16 ADOPTION DES DÉPENSES**

Il est proposé par madame la conseillère, Thérèse Lemay, appuyée par monsieur le conseiller, Réal Nolet et unanimement résolu d'adopter les dépenses du mois de décembre 2017 et celles prévisibles de janvier 2018, en date de la séance du conseil.

Comptes fournisseurs payés en décembre 2017 pour un total de 54 347.17 \$

Versement par chèque C1700172 à C17001181

Paielement en ligne sécurisé L1700091 à L1700096

Paielement par transfert électronique P1700205 à P1700223

Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard de janvier.

Comptes à payer en janvier 2018 en date du conseil pour un total de

149 639.34 \$

Salaires payés en décembre 2017

D1700258 à D1700288 pour un montant total de 14 684.77 \$

P1700015 à P1700030 pour un montant de 6 994.84 \$ (incluant pompiers)

**Adoptée**

## **2018-01-17 LEVÉE**

À 20h35, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu que la séance soit, et est levée.

**Adoptée**

---

Daniel Rose, maire

---

Céline Dupras  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière